



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1662

Texte de la question

INTERVENTION MILITAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Laurent Kalinowski, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Laurent Kalinowski. Monsieur le ministre de la défense, à l'occasion du Conseil de défense restreint qui s'est tenu vendredi dernier, le Président de la République a pris la décision de porter nos effectifs militaires déployés en Centrafrique à 2 000 hommes. Cet effort supplémentaire de 400 hommes est indispensable pour éviter les massacres et les crimes de guerre et rétablir la sécurité en République centrafricaine. Tous les députés veulent rendre hommage à l'engagement et au dévouement de nos soldats sur ce théâtre d'opération difficile. La mission qu'ils mènent avec détermination et efficacité honore la France.

En décembre 2013, la France a pris ses responsabilités en intervenant pour mettre fin à une situation pré-génocidaire. Notre diplomatie poursuit sans relâche ses efforts pour élargir une coalition que nous conduisons en lien avec nos partenaires africains rassemblés dans la MISCA, la mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine. Saluons ici leur dévouement et leur implication dans ce processus de paix.

L'Union européenne va déployer sa mission EUFOR, et il est indispensable que la communauté internationale joue pleinement son rôle sous l'égide des Nations unies. Sur le terrain, la situation sécuritaire reste complexe. La confrontation sanglante entre les milices Séléka et anti-balaka a créé de profonds traumatismes. La nouvelle présidente, Catherine Samba-Panza, doit offrir un nouveau destin à un peuple meurtri et déchiré. Le devoir de la France est d'aider la République centrafricaine à surmonter cette terrible épreuve.

Monsieur le ministre, une délégation de parlementaires s'est rendue hier en République centrafricaine pour examiner avec précision la situation de nos troupes et des populations. Pouvez-vous nous faire partager votre analyse quant à l'adaptation et l'évolution de nos objectifs sur le terrain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, tout d'abord je tiens à saluer l'initiative prise par l'Assemblée nationale de diligenter une délégation, présidée par Mme Guigou, qui s'est rendue en Centrafrique hier.

M. Bernard Deflesselles. Cela n'a pas été sans mal !

Un député du groupe UMP . C'est grâce à nous !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Nos forces l'ont perçu comme un geste fort de soutien. Je m'associe à l'hommage que vous rendez à nos soldats présents là-bas. Ils mènent une tâche complexe. Les députés qui s'y sont rendus ont pu apprécier à la fois leur discernement, leur sang-froid et leur professionnalisme.

La situation à Bangui reste difficile. Depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe de transition, présidée par Mme Samba-Panza, le calme est un peu plus revenu. Certains quartiers sont désormais totalement sécurisés. L'activité économique a en partie repris. Il n'en demeure pas moins que des groupes significatifs des communautés musulmanes, à partir de Bangui, se sont retournés vers l'est, à la suite de provocations et d'exactions commises par les milices que l'on appelle anti-balaka contre les communautés musulmanes, assimilées à tort aux groupes Séléka.

La France entend bien poursuivre le mandat qui lui a été confié par les Nations unies. À la demande du secrétaire général des Nations unies, mais aussi de Mme Samba-Panza, le Président de la République a décidé d'augmenter notre présence militaire sur place, pour passer à 2 000 soldats. Cela nous permettra de nous projeter en province, pour contribuer à ouvrir définitivement la voie qui va de Bangui au Cameroun et qui permet l'acheminement de l'aide humanitaire. Telle est notre préoccupation immédiate, en attendant l'arrivée des forces européennes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)*

M. Philippe Folliot. Très bien.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Kalinowski](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1662

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2014](#)